

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 août 2016**

Etaiet présents : Mmes BOUTET Christine (Absente en début de séance), METEAU Delphine , RAVARD Alexandra (Pouvoir PEPIN Christelle), ROLLAND Christiane, MM GABORIAU Sébastien, LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André, VALADE David et Christian HENRIET, Maire (Pouvoir HENRIET Pierre).

Etaiet excusés : Mme PEPIN Christelle et Mr HENRIET Pierre

Absent : AUDOUIT Claude

Secrétaire : Mr GABORIAU Sébastien

Personnel TAPS (Temps d'Accueil Périscolaire)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat de Mme RIVIERE Nathalie (Auxiliaire de vie scolaire) pour l'année 2016/2017 à raison de 2 heures par semaine pour encadrer les TAPS.

Travaux de voirie 2016 : choix à effectuer suite au courrier de la Préfecture

Mr Le Maire fait part d'un courrier de la préfecture concernant l'attribution des travaux de voirie 2016 à l'entreprise SOTRAMAT (délibération du 22 juillet 2016), demandant au Conseil Municipal de bien vouloir procéder au retrait de cette délibération pour le motif que le choix retenu de proximité de l'entreprise est discriminatoire et non lié à l'objet du marché.

Le Conseil municipal accepte de procéder au retrait de la délibération du 22 juillet 2016 portant attribution du marché voirie à l'Entreprise SOTRAMAT TP et décide de relancer un nouvel appel d'offre courant novembre pour des travaux de voirie qui seraient réalisés au printemps 2017 et qui regrouperaient les travaux de voirie prévus en 2016 et 2017. (Vote : 9 voix pour ; 1 voix contre ; 3 abstentions)

Arrivée de Mme BOUTET Christine

Proposition d'augmentation du loyer du logement n°6 Place de l'Eglise

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au départ des locataires du logement situé au 6 Place de l'Eglise au Bourg, il est à prévoir quelques travaux dans le logement. Une VMC neuve sera installée ainsi que la réfection des murs. Le loyer est actuellement de 398 € 64 et 2 € 28 d'assainissement.

Mr Le Maire propose suite aux travaux effectués de passer le loyer à 420 € par mois et 2 € 28 d'assainissement. Le Conseil Municipal accepte l'augmentation du loyer à 420 €. (Vote : 12 voix pour et 2 abstentions).

Plan Communal de Sauvegarde

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est en cours de rédaction.

Référent communal pour les Ordures Ménagères auprès du SYCODEM

Mr Le Maire informe que Mr LELAURE Nicolas ne peut plus assurer la fonction de référent communal des OM (Ordures Ménagères) auprès du Sycodem pour raisons professionnelles.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Mr THEBAULT André référent communal des OM.

Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe :

- Que dans le cadre du projet d'aménagement et mise aux normes accessibilité de la salle des fêtes, l'architecte a effectué une première visite et va donc établir des propositions d'aménagement qui seront soumises au Conseil Municipal.
- Que dans le cadre du projet d'aménagement d'un sentier pédestre à La Porte de l'Île, l'architecte finalise l'esquisse du sentier. Celle-ci sera soumise au Conseil Municipal et la réalisation du projet dépendra du montant des subventions accordées.

- Que dans le cadre de l'aménagement et mise en sécurité de la RD 23 entre le bourg de Souil et l'Aire de Loisirs « Yvon THIBAudeau », une subvention de 40% a été accordée par le Département soit 16 602 € 60. Une consultation a été lancée auprès de 4 entreprises qui ont jusqu'au vendredi 9 septembre 2016 pour remettre leur offre.
- Qu'un document de présentation du projet de contractualisation entre le Département de la Vendée, les communes et la Communauté de Communes, a été établi afin de présenter les objectifs des politiques départementales. Celui-ci est remis à tous les membres du Conseil Municipal pour réflexion.
- Qu'un propriétaire propose de céder à la commune un terrain de 2400 m2 situé au Breuil . A charge pour l'acquéreur uniquement les frais de notaire. Le Conseil Municipal ne souhaite pas acquérir ce terrain.
- Que suite à la demande de la municipalité d'acquérir une partie de la parcelle du terrain situé au marais du peux afin d'y réaliser un parking pour l'Aire de Loisirs, 1 propriétaire sur les 3 contactés ne souhaite pas vendre cette parcelle.
- Que des négociations sont en cours pour acquérir un terrain à lotir à La Porte de l'Île.

Mr Le Maire rappelle :

- L'inauguration de la plaque commémorative en hommage à Mr et Mme CAUSEL le vendredi 9 septembre 2016 à 15 h 30 à l'école du Marais Mouillé à Souil.
- Que le vendredi 16 septembre à 16 h 30 débutera une exposition (à l'école du Marais Mouillé à Souil) sur les arts au service des valeurs républicaines, à l'initiative du Conseil Départemental. Ouverture au public : vendredi 16 septembre de 16 h 30 à 19 h 00 et samedi 17 septembre de 10 h à 12 h 30.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 5 septembre 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 5 septembre 2016

Le Maire,
Christian HENRIET